

CERTIFICAT DE PUBLICATION RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Je soussignée, Madame Sylvie de GAETANO,

Maire de Trouville-sur-Mer,

Certifie que le Recueil des Actes Administratifs de la mairie de Trouville-sur-Mer du 4^e trimestre 2022 est publié et téléchargeable gratuitement sur le site internet de la ville : www.trouville.fr;

Fait à Trouville-sur-Mer, le : 21/02/2023

Le présent certificat est affiché pour une période de trois mois :

- à l'Hôtel de Ville – 164 boulevard Fernand Moureaux – 14360 Trouville-sur-Mer
- sur le site internet de la Ville : www.trouville.fr